



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Arsenaux

Question écrite n° 49515

Texte de la question

M. Maxime Gremetz alerte M. le ministre de la défense sur les conséquences dramatiques de l'application du plan de restructuration de notre appareil militaire et de nos arsenaux. Ainsi, à Brest, ce plan engage la suppression de 2 000 emplois à statut à la DCN et près de 1 500 emplois dans la sous-traitance sur les 2 000 existants. Après les entreprises Timo Breizh, la Serim, Bastide, Spie Batignolles, Diamant, SMCPO, c'est aujourd'hui le tour de la SOFREG, menacée de 23 licenciements sur 80 salariés puis de liquidation si rien n'est fait, et la mise en formation des salariés ne règle rien, en effet, sur le fond. Avec les emplois induits directement et indirectement liés, c'est la disparition de près de 15 000 emplois qui est programmée dans la région de Brest et le Finistère. Une telle démarche conduira inéluctablement à la disparition pure et simple des constructions neuves à l'arsenal de Brest au profit du privé. Les salariés des entreprises privées de la sous-traitance sont touchés de plein fouet. Les uns après les autres, leurs entreprises disparaissent au fur et à mesure des fins de chantier, alors même que la DCN et leurs employeurs leur imposent des efforts de productivité qui se traduisent par une précarité accrue et des conditions de travail dégradées. Il considère totalement injustifié et inefficace un plan qui génère de tels drames humains, la disparition d'atouts régionaux et nationaux. Le Gouvernement doit stopper ce gâchis humain et industriel. La population de cette région, les syndicats, les élus locaux se mobilisent avec une grande force qui s'est concrétisée le 30 janvier de cette année par une immense manifestation rassemblant plus de 20 000 personnes dans les rues de Brest. Il lui demande d'écouter et de prendre en compte cette colère et l'indignation de toute une population qui aspire à maintenir ses emplois et ses industries, à développer ses atouts en diversifiant le bassin d'activité pour le rendre moins dépendant du militaire. Il exige de lui : - le retrait du plan Millon et le développement des missions de l'arsenal de Brest, notamment la reconstruction de la flotte de surface, obsolète à 80 % selon l'état-major ; - un moratoire immédiat sur les licenciements et disparitions d'entreprises en cours dans la sous-traitance. Dans l'immédiat, il faut arrêter définitivement le dépôt de bilan de l'entreprise SOFREG où 23 licenciements sont annoncés ; des moyens pour développer l'industrie civile à Brest et dans sa région et favoriser l'emploi, notamment l'emploi industriel ; que les fonds publics, nationaux et européens soient affectés à l'innovation, à la formation et à l'emploi et non à l'accompagnement de la casse, qu'ils soient contrôlés démocratiquement ; des mesures sur la réduction du temps de travail et la retraite anticipée pour les travaux pénibles, qui sont de règle dans ces professions. La population et les salariés de cette région, qui ont beaucoup donné à la défense et à la marine nationale, ont toujours su démontrer qu'ils comptaient d'abord sur leurs propres forces et qu'ils attendent de la solidarité nationale un engagement pour construire leur avenir et non des compensations illusives.

Données clés

Auteur : [M. Gremetz Maxime](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49515

Rubrique : Armement

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 1997, page 1279